



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 122368

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant les compétences facilitant des mobilités professionnelles. Les auteurs de cette note préconisent « de renforcer l'apprentissage des compétences transversales au cours de la vie active, par une amélioration de la qualité de l'offre et un accès plus large aux dispositifs de formation ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122368

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)